

3 minutes pour comprendre le pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat correspond à ce que les ménages peuvent consommer avec leur revenu. Il dépend du revenu et du coût de la vie. Pour le calculer, il est donc nécessaire de mesurer l'évolution des revenus et des prix.

La mesure des revenus est complexe : les ménages disposent d'un ou deux salaires, de revenus sociaux et de revenus de l'épargne. A cela, il faut soustraire les impôts et les taxes.

La mesure des prix est donnée par l'indice des prix à la consommation ou IPC. Il est calculé par l'INSEE à partir d'environ 200 000 relevés de prix de produits ou de services représentatifs de la consommation française. Cet échantillon est suivi tous les mois et actualisé régulièrement, pour tenir compte de la disparition de certains produits, et de l'apparition de produits nouveaux.

Le sentiment des ménages sur la hausse ou la baisse de leur pouvoir d'achat diffère souvent des données statistiques de l'Insee :

- D'abord, parce que le panier moyen, c'est à dire le poids de chaque famille de produits dans les dépenses (le loyer, l'alimentation et la santé par exemple) ne correspond à aucun panier réel puisque le consommateur moyen n'existe pas. Chaque ménage a sa propre structure de consommation : des locataires ont une part plus importante de leur budget réservé à leur loyer , des personnes âgées ont en général davantage de dépenses consacrées à la santé, etc.
- Ensuite, l'amélioration de la qualité n'est pas prise en compte : il arrive que des augmentations de prix s'accompagnent d'une meilleure qualité ou que l'offre associée soit plus importante comme pour les abonnements internet qui proposent aujourd'hui la télévision numérique et le téléphone fixe à un prix égal ou inférieur. Dans ce cas, la qualité de vie s'améliore sans impacter quantitativement le pouvoir d'achat.
- Les consommateurs sont également plus sensibles à la hausse des prix qui concerne les achats courants et répétitifs. Les achats occasionnels de biens durables, représentent pourtant une part plus importante dans leurs dépenses et leurs prix ont tendance à diminuer, ce qui augmente notre pouvoir d'achat.

Par ailleurs, certains éléments ne sont pas pris en compte dans l'IPC comme les remboursements d'emprunts associés aux acquisitions immobilières, par exemple.

Le pouvoir d'achat, qui dépend de l'indice des prix, est une réalité extrêmement complexe à saisir. Cette donnée reste indispensable, notamment pour revaloriser les loyers, les retraites ou les pensions alimentaires.

Cependant, le calcul n'a pas forcément de sens au niveau individuel et doit être interprété avec précaution.